



TERMES DE REFERENCE

Mission d'évaluation des incidences des activités du Programme de Micro Financement du Fond pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) dans les communautés rurales de l'Ouham, de l'Ombella-M'Poko, de la Kémo et de la Lobaye.

Titre :	Consultant national
Lieu d'affectation :	Bangui et des missions de terrain dans l'Ouham, Ombella-M'Poko et Lobaye
Durée :	Un (1) mois
Langues :	Français, Sangö
Date de début :	8 octobre 2015
Durée :	Un (1) mois

1. Contexte et justification

Le Programme de Micro Financement du Fond pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) est un instrument issu du Sommet de la Terre qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992. Le PMF/FEM est le mécanisme du FEM qui encourage les communautés à la base et les ONG, à travers des initiatives locales, à conserver les milieux et les ressources naturelles. Le PMF/FEM est implanté aujourd'hui dans plus de 126 pays dans le monde.

En République Centrafricaine, le programme est opérationnel depuis août 2009. Ce programme a appuyé 35 organisations communautaires de base (OCB) et ONG en mettant à leurs dispositions des allocations pour des initiatives locales en faveur de la protection de l'environnement. Ces fonds ont été mis en œuvre dans les préfectures de l'Ouham, de la Lobaye, du Mbomou, de l'Ombella-M'Poko et de la Kémo.

Depuis le lancement du PMF/FEM en République Centrafricaine, la situation socio-économique a évolué selon la dynamique des contextes politiques et sécuritaires :

- i) entre 2009 et septembre 2012, le pays était dans une accalmie, ce qui a permis au programme de se dérouler normalement ; les projets ont pu être mis en œuvre ainsi que leur suivi ;
- ii) à partir de septembre 2012, les conflits politico-militaires ont plongé le pays dans une crise sécuritaire généralisée qui a perturbé la mise en œuvre du programme et le suivi des activités.

De février à mars 2014, des propositions sur l'évolution stratégique du programme PMF/FEM de Centrafrique ont été soumises par l'UNOPS (Bureau des Nations Unies d'Appui aux Projets) en raison

de la persistance de la crise sécuritaire, notamment pour : i) minimiser les risques de perte de fonds et, ii) impliquer le programme Centrafrique dans la mise en œuvre d'un projet COMPACT pour contribuer à l'implication des communautés à la base dans la conservation des ressources naturelles de la Tri-Nationale de la Sangha (TNS) en partenariat avec les programmes PMF du Congo Brazzaville et du Cameroun.

Le 1^{er} janvier 2015, le PMF/FEM entrera dans sa sixième phase opérationnelle (OP6) qui prendra fin en 2018. Durant la phase (OP5) la situation sécuritaire a perturbé les activités du PMF/FEM Centrafrique si bien qu'il s'avère nécessaire de faire un état des lieux du niveau de mise en œuvre des fonds alloués pour définir des perspectives pour la phase OP6. Il est attendu que cet état des lieux permette de proposer des orientations stratégiques pour la prochaine phase opérationnelle du PMF/FEM Centrafrique.

2. Problématique de l'évaluation

Les différents bénéficiaires aux allocations du PMF/FEM ont œuvré dans des situations différentes selon l'évolution du contexte sécuritaire, géographique et socio-économique depuis 2009. Les réponses apportées par les communautés devant les initiatives locales des ONG et OCB, pour conserver l'environnement, dépendent des situations contextuelles précitées. Les leçons découlant de ces expériences doivent orienter les stratégies du programme pour définir une meilleure consilience entre capacité de mise en œuvre des ONG/OCB, besoin et adhésion des communautés devant les initiatives locales, et appropriation des pratiques et techniques.

La mission d'évaluation abordera plusieurs aspects pour apprécier la pertinence des impacts des initiatives de conservation de l'environnement par les communautés locales et les ONG. Cette étude analysera les raisons pour lesquelles une initiative a été menée convenablement ou non. Les diagnostics porteront sur les questions suivantes :

- i) Les ONGs et organisations communautaires de base (OCB) ont-elles les capacités pour conduire à bien des initiatives de conservation de l'environnement ? Faudrait-il des partenaires et/ou un encadrement par des institutions ou organisations structurées et ayant les capacités les plus à même de mener les initiatives à terme pour appuyer les communautés ?
- ii) Les initiatives ont-elles apporté un changement de comportement des communautés à la base à l'égard de la gestion durable des milieux et des ressources naturelles ? Ont-elles contribué à améliorer le cadre de vie des communautés ? Quelles sont les initiatives qui ont été les plus efficaces et efficientes et pourquoi ?
- iii) Les initiatives provenant des communautés locales ont-elles apporté de meilleures incidences sur la conservation des milieux que les initiatives proposées par les ONGs nationales ? Un compromis entre acteurs locaux concernés pourrait-il optimiser les résultats ?
- iv) Les mécanismes de durabilité mis en place dans les projets sont-ils des éléments majeurs pour les expériences réussies de répliquabilité et/ou de pérennisation ? Ou d'autres facteurs exogènes peuvent-ils aussi concourir à ces résultats ?

3. Objectifs de la consultation

L'évaluation, qui porte sur le diagnostic des expériences et les résultats des bénéficiaires des allocations, permettra de préparer les stratégies de la phase OP6 et d'améliorer les procédures et critères d'octroi des subventions. Pour se faire, l'étude devra aboutir aux objectifs suivants :

- i) Evaluer les capacités des ONG/OCB à réaliser les initiatives de conservation de l'environnement et des ressources naturelles. Répertoire les partenaires ayant appuyé ces organisations, selon leurs domaines d'intervention.;
- ii) Evaluer l'impact des projets sur la résilience communautaire face à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles ;

- iii) Evaluer l'impact des projets, mis en œuvre par les bénéficiaires des allocations, sur le changement dans les pratiques de conservation de l'environnement et des ressources naturelles ;
- iv) Répertoire et apprécier tous les facteurs et mécanismes, endogènes et exogènes, qui ont influencé l'appropriation des initiatives par les communautés à la base et permis leur durabilité.

4. Résultats attendus

La mission de consultation devra fournir un rapport de l'étude qui fournira :

- Une typologie qui classe les bénéficiaires des allocations du PMF/FEM, selon leurs secteurs thématiques d'intervention et leurs capacités à contribuer à la conservation de l'environnement et des ressources naturelles, est élaborée et disponible dans le rapport de consultation ;
- Une base de données sur les potentiels partenaires pouvant et/ou ayant appuyé les bénéficiaires dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des projets financés par le PMF/FEM est créée et disponible dans le rapport de consultation ;
- Un état des lieux des différents types d'adaptabilité des communautés élaboré à partir des expériences des initiatives locales de conservation de l'environnement et des ressources naturelles est disponible dans le rapport de consultation ;
- Une base de données sur les facteurs et indicateurs qui ont influencé la mise en œuvre des initiatives et les mécanismes stratégiques qui ont permis la durabilité de certains projets est disponible ;
- Un état des lieux des stratégies mises en place par les communautés pour conserver leur environnement et leurs ressources naturelles ;
- Le rapport de consultation incluant une analyse des points cités ci-dessus.

5. Qualifications et aptitudes demandées

Le consultant national devra avoir :

- Un diplôme BAC + 4 ou plus dans les domaines de l'environnement, de la foresterie, de l'économie, la sociologie ou tout autre domaine apparenté ;
- Une expérience d'encadrement, d'au moins trois (3) ans, des communautés à la base dans les activités de transformation et de valorisation des milieux écologiques ;
- Avoir travaillé ces cinq (5) dernières années avec les ONG et OCB locales des zones de la Lobaye, de l'Ouham et de la Sangha-M'Baéré dans des activités de conservation de l'environnement constituerait un atout;
- Une bonne connaissance des projets environnementaux exécutés par les ONG locales et les communautés à la base.

6. Sélection et procédure de recrutement

Le consultant national sera recruté par un comité formé d'un représentant du comité national de pilotage, du point focal opérationnel FEM de Centrafrique et d'un cadre du bureau pays du PMUD.

7. Rapport

Le rapport de la mission sera soumis à un comité de validation constitué d'un cadre du PNUD, d'un cadre du Ministère de l'environnement et d'un cadre issu de la société civile qui y ajoutera ses propres conclusions et adoptera le rapport final.

8. Arrangement administratif

Le PMF/FEM fournira :

- Des facilités pour la communication, la multiplication des documents ;
- Un véhicule et du carburant pour la mission sur le terrain ;

- Les frais de mission sur le terrain ;
- Les honoraires du consultant.

9. Honoraire et arrangement pour le paiement

Les frais de mission seront versés avant chaque départ sur le terrain.

Les honoraires du consultant national seront versés après remise du rapport et certification de services satisfaisants.

10. Calendrier

Date/période	Activité	Responsables de l'activité
14/09/15 au 25/09/15	Publication de l'appel à candidature pour le consultant national	Coordination PMF/FEM
28/09/15	Dépouillement des offres et présélection de 3 candidats	Procurement bureau pays PNUD
1 ^{er} /10/15	Entretiens sélection du candidat parmi les 3 présélectionnés	Procurement bureau pays PNUD
8/10/15	Début de l'évaluation	Coordination PMF/FEM
9/10/15	Entretiens du consultant avec le coordination du PMF/FEM et le point focal FEM	Coordination PMF/FEM
12/10/15 au 16/10/15	Revue documentaire et archive auprès de la coordination du PMF/FEM et auprès des ONG/OCB ayant bénéficié des allocations	Coordination PMF/FEM
19/10/15 au 27/10/15	Mission de terrain dans les zones définies dans les TDRs (Kémo, Ouham, Ombella M'Poko et Lobaye)	Coordination PMF/FEM
07/11/15	Finalisation du rapport par le consultant	Coordination PMF/FEM
08/11/15 au 09/11/15	Présentation et validation du rapport au comité de validation	Coordination PMF/FEM

Budget

Libellé	Prix unitaire	Quantité	Nombre jour	PriX FCFA	Prix \$US
Annonce journaux	120 000	3	1	360 000	
Consommables (papier, coupant recharge, etc)	150 000	1	1	150 000	
DSA	15 000	1	9	135 000	
Location véhicule	70 000	1	9	630 000	
carburant					
Honoraire consultant	2 000 000	1		2 000 000	
TOTAL				3 275 000	